

## **Emmanuel Boutterin élu à la présidence internationale de l'Association Mondiale des Radios communautaires (AMARC)**

*La 11ème Assemblée internationale de l'AMARC (Association Mondiale des Radios Communautaires) s'est tenue à Accra, capitale du Ghana, du 10 au 14 août 2015, en présence de 260 participants représentant plus de 50 nations.*

L'AMARC est la seule Organisation Non Gouvernementale (ONG) de radios locales reconnue par l'Organisation des Nations Unies (ONU). A ce titre elle est membre associé de l'UNESCO (l'agence des Nations Unies pour l'éducation et la culture) et de l'UIT (l'agence des Nations Unies pour les télécommunications). Cette ONG réunit plus de 4 500 radios associatives et communautaires et une centaine de fédérations de radios issues de 140 pays. Nombreux sont les gouvernements, les autorités de régulations, les centres de recherche, et aussi les institutions pour la défense de la liberté d'expression qui font appel à l'AMARC pour faire évoluer la réglementation et les législations en faveur du pluralisme et des radios communautaires.

L'organisation internationale a profondément renouvelé son Conseil international et a élu à la présidence Emmanuel Boutterin, par ailleurs président du Syndicat National des Radios Libres (SNRL) en France. Celui-ci souhaite « *transformer l'Amarc en une grande organisation du 21ème siècle plus forte et encore plus écoutée pour porter la voix des jeunes, des femmes, des peuples autochtones et cultures indigènes au travers des radios libres et communautaires du monde entier* ». A Accra, Emmanuel Boutterin nouvellement élu a lancé un appel solennel pour que l'UNESCO renforce ses moyens, ses capacités et les actions dédiés aux radios communautaires.

Emmanuel Boutterin a rendu un hommage émouvant à l'ex-présidente chilienne Maria Pia Matta « *militante infatigable du changement* ». Il lui a demandé de diriger le nouveau « Programme Mondial de Législation », visant à faire évoluer les législations nationales en faveur des radios associatives et de la sécurité de leurs équipes.

Les trois piliers du Plan Stratégique de l'AMARC pour les années 2015-2019 :

- accès aux ondes avec le programme de législation,
- pérennisation des radios par le renforcement de leurs capacités,
- renforcement de l'impact des radios auprès des populations.

---

Le SNRL est le plus important syndicat de radios en France en nombre d'entreprises affiliées. Le secteur associatif de la radiodiffusion qu'il représente, emploie près de 2500 salariés, dont près de 500 journalistes professionnels, et regroupe plusieurs dizaines de milliers de bénévoles.

Merci de relayer l'information et de nous en tenir informés.

**Contact presse :**  
Pierre Montel - 06 62 92 65 21  
communication@snrl.fr